

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
ARRONDISSEMENT D'ARLON

-----  
COMMUNE D'ATTEERT



Tel. : 063/24.27.70

Fax : 063/24.27.71

[www.attert.be](http://www.attert.be)

La Commune d'Attert, s'emploie à assurer un cadre de vie agréable et à offrir aux citoyens un service optimal en conjuguant une politique de développement durable avec une recherche constante d'un service public dynamique et performant,

**Recherche un/une agent technique en chef statutaire D9 à temps plein affecté  
au service « Travaux »**

**Et**

**Constitue une réserve de recrutement**

**Missions principales de la fonction**

Vous encadrez, conseillez et assistez les équipes (du service des travaux et administratives) dans la planification et la réalisation des travaux.

Vous préparez les interventions, vous assurez la gestion du service public de distribution d'eau.

Vous organisez le planning hebdomadaire et quotidien d'intervention et en assurez la répartition de la charge de travail entre les différents ouvriers et contrôlez la réalisation finale des travaux des diverses équipes.

Vous assurez l'approvisionnement en fournitures et la mise à disposition des matériels fixes et roulants.

Vous garantissez l'exécution des travaux en conformité avec les règles de l'art.

Vous recherchez l'efficacité dans le travail dans le respect des principes d'organisation du service des travaux et administratifs et participez aux réunions de coordination entre les services de l'administration.

Vous créez les conditions d'un climat social serein empreint d'un esprit d'équipe.

### **Compétences requises**

Vous présentez un ensemble de compétences :

- Détenteur d'un diplôme de bachelier (construction, électromécanique ...) ou d'un diplôme équivalent.
- Expérience souhaitée en qualité de responsable technique dans le domaine des travaux publics.
- Permis B ou C.
- Connaissances en matière de marchés publics.
- Maîtrise confirmée des outils de bureautique (traitement de texte, tableur).
- Capacité d'auto-organisation.
- Bonne maîtrise de la communication collective.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Esprit intègre.

### **Conditions générales de recrutement**

Les conditions de recrutement sont établies comme suit conformément à l'article 14 du statut administratif, à savoir :

- Être belge ou ressortissant ou non de l'Union européenne. Les ressortissants hors de l'Union européenne doivent être porteurs d'un permis de travail.
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Jouir de ses droits civils et politiques.
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction.
- Satisfaire aux lois sur la milice
- Être âgé(e) de 18 ans au moins

### **Conditions particulières de recrutement**

#### **Conditions particulières**

Le candidat sera titulaire :

- d'un diplôme de bachelier (construction, électromécanique...) ou d'un diplôme équivalent ;
- du permis de conduire B ou C.

Toutes les conditions ci-dessus doivent être remplies à la date de clôture des candidatures.

Le candidat devra réussir un examen de recrutement consistant en maximum trois épreuves (article 17 du statut administratif).

### **Inscription**

La lettre de candidature, comportant la signature manuscrite, sera motivée et accompagnée des documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme requis ou de l'équivalence ;
- justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle, le cas échéant ;
- un extrait du casier judiciaire avec mention de nationalité modèle 1 (datant de moins de trois mois) ;
- un certificat de milice pour les candidats masculins nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1976 ;
- une copie du permis de travail, le cas échéant.

Le dossier de candidature sera adressé au Collège communal, Voie de la Liberté, 107 à 6717 Attert au plus tard le 31 décembre 2021

- par lettre recommandée
- ou déposées personnellement au service du personnel contre accusé de réception ou envoyées par e-mail (seuls la lettre de motivation et le CV peuvent être transmis de cette manière).

Les candidatures non signées ou tardives ne seront pas prises en considération.

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

En cas de réussite des épreuves, les candidats devront aussi fournir :

- un extrait d'acte de naissance,
- un certificat de domicile et de nationalité daté de moins de 3 mois.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu :

Par téléphone auprès de :

- Monsieur Christian VANDENDRIESSCHE, Directeur général (063/24.27.76) ou ;
- Monsieur Jean-Marie MEYER, Echevin (0475/810.836) ou ;
- Monsieur Patrick RAUSCH, Responsable des Ressources Humaines (063/24.27.80) ;

Par e-mail : - emploi@attert.be